



50^e session du Conseil des droits de l'homme

Evènement de haut niveau à l'occasion de la 50^{ème} session du Conseil des droits de l'homme

Genève, le 15 juin 2022

Déclaration de la Suisse

Monsieur le Président,

La Suisse est fière d'être l'Etat hôte du Conseil des droits de l'homme et y attache une importance particulière. Notre Conseil est le principal organe intergouvernemental de l'ONU pour la promotion et la protection des droits de l'homme dans le monde entier. Son travail, à travers ses différents mécanismes, a un impact sur le terrain. Il joue également un rôle important dans l'élaboration et l'interprétation, voire le développement des normes internationales, ainsi que dans la mise en œuvre effective des droits de l'homme et du droit international humanitaire.

Pourtant, le Conseil des droits de l'homme se heurte à un certain nombre de défis concernant l'accomplissement de son mandat ainsi que ses méthodes de travail et ses ressources. Dans ce contexte, la Suisse s'engage en faveur d'un Conseil fort, réactif et capable de remplir entièrement son mandat. Elle a d'ailleurs soutenu et accompagné diverses initiatives visant à renforcer le CDH et à accroître son efficacité à long terme.

Nous sommes convaincus que des améliorations pratiques peuvent encore être réalisées sans changer le cadre institutionnel du Conseil, par le biais de discussions transparentes et inclusives avec toutes les parties prenantes.

Mesdames, Messieurs les panélistes,

Comment pouvons-nous améliorer la collaboration entre les différents mandats des procédures spéciales afin d'éviter tout chevauchement ?

Par ailleurs, le lien entre Genève et New York est essentiel pour la mise en œuvre des droits de l'homme. Comment pouvons-nous renforcer ce lien ?

Je vous remercie.